



BULLETIN D'ADHÉSION CSPHF 2026

À retourner par internet sur [HelloAsso](#)
ou par courrier : CSPHF - Coordination Soins Palliatifs des Hauts-de-France
Bâtiment Douai - 5^e étage - 199, rue Colbert 59800 LILLE
ou par mail : contact@cspf.fr

2026 : UNE ANNÉE POUR FAIRE VIVRE LES SOINS PALLIATIFS

*« Toute personne malade dont l'état le requiert,
a droit d'accéder à des soins palliatifs et à l'accompagnement »*



Les multiples rapports et études liés au débat sur la fin de vie ont convergé pour aboutir à l'élaboration par le gouvernement le 22 avril 2024 d'un plan décennal pour le développement des soins palliatifs.

Le constat et les attentes sont unanimes : de nombreuses personnes en fin de vie n'ont pas accès aux soins palliatifs et ne bénéficient pas de l'accompagnement attendu.

Dès lors pour l'exercice 2025, la CSPHF s'est donnée comme enjeu prioritaire : «les soins palliatifs à l'épreuve du territoire». Ce sont les premiers pas des filières territorialisées, qui passe d'abord par une analyse diagnostique de l'offre par la Cellule d'Animation Régionale en soins palliatifs.

L'objectif est ambitieux : garantir un accès plus juste aux soins d'accompagnement à tous, quel que soit le lieu de vie -domicile, établissement- quel que soit le territoire, quelle que soit la catégorie de la population particulièrement celle qui est éloignée du soin.

La Coordination Régionale des Soins Palliatifs Hauts-de-France va poursuivre son engagement pour améliorer l'accès et la qualité des soins palliatifs sur tous les territoires.

2025 a aussi marqué une étape importante avec notamment la réalisation du PalliaKit EHPAD, par la Cellule d'Animation Régionale. C'est un outil co-construit, désormais pleinement disponible pour accompagner les équipes dans les pratiques palliatives en EHPAD. Il suscite d'ores et déjà un intérêt certain de la part des soignants. C'est un outil complémentaire pour renforcer les pratiques sur les thématiques suivantes : Démarche anticipée, Douleur et Alimentation, Hydratation & Nutrition.

En outre, après les journées de lancement d'Amiens et de Lille, un webinaire explicatif, accessible sur notre chaîne YouTube, a permis, en novembre dernier, de présenter son fonctionnement et son contenu à tous les acteurs concernés.

La mise en place de tels outils participe à l'acculturation des professionnels et des bénévoles et à l'évolution des pratiques. Le processus va s'étendre vers d'autres acteurs comme les DAC, les HAD, les EMSP, mais aussi vers le médico-social, le social.

En 2026, la CSPHF sera également mobilisée autour de la Journée des bénévoles, le 13 octobre 2026. Cette journée constituera un temps dédié à l'information, à la sensibilisation et à la consolidation des pratiques bénévoles en soins palliatifs, associant apports de connaissances, échanges d'expériences et partage de bonnes pratiques. Elle sera également l'occasion de remercier et de valoriser celles et ceux qui s'engagent au quotidien auprès des personnes en soins palliatifs.

Les missions sont à étendre et les pratiques à consolider, ce qui interroge la faisabilité des associations de bénévoles. Deux raisons créent le doute : d'une part le débat concernant la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir (suicide assisté ou euthanasie), portée au Sénat en ce mois de janvier. Et d'autre part, un financement de plus en plus aléatoire de l'encadrement des activités de bénévolat.

Cette année encore, notre ambition est double : affirmer et soutenir les soins palliatifs, tout en développant la culture palliative et en consolidant les pratiques grâce à des outils co-construits avec tous les acteurs. Chaque professionnel, chaque structure, chaque bénévole est acteur de cet accompagnement, pour que les soins palliatifs soient compris, accessibles et reconnus de tous.

Rejoindre la CSPHF, c'est se mobiliser et contribuer collectivement à faire avancer les soins palliatifs dans les territoires, en s'appuyant sur des repères concrets et porteurs d'espérance.

Nous rejoindre c'est être aussi porteur des actions qu'entend impulser la CSPHF en 2026.

Belle année 2026 !

Pour suivre nos réflexions et travaux et nos actualités, vous pouvez vous inscrire à notre *newsletter*, ouverte à tou.te.s

Les adhérent.e.s bénéficient d'un accès supplémentaire à nos revues de presse et événements en région.

Le Président
Bruno DELAVAL

La Vice-Présidente
Hélène LESAFFRE

La Trésorière
Marie-Agnès HAMERS-JULIENNE



BULLETIN D'ADHÉSION CSPHF 2026 EN QUALITÉ DE PERSONNE MORALE

Pour adhérer en qualité de personne morale, d'établissement ou de service à la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France, merci de remplir ce formulaire et nous le renvoyer avec votre cotisation à cette adresse : **CSPHF, Bâtiment Douai - 5^e étage - 199 rue Colbert 59800 Lille** ; Par email à : contact@csphf.fr ou par [HelloAsso](#).

Coordonnées

Dénomination :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Complément :

Téléphone :

Adresse email entité :

Coordonnées du correspondant dûment mandaté par la structure

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Complément :

Téléphone :

Adresse email personnelle :

Adhésion (veuillez cocher la case correspondante)

Nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Cotisation (veuillez cocher la case correspondante)

33€ pour les associations bénévoles

65€ pour les structures médico-sociales

53€ pour les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

155€ pour les établissements de santé



BULLETIN D'ADHÉSION CSPHF 2026 EN QUALITÉ DE PERSONNE MORALE

Règlement (veuillez cocher la case correspondante)

Chèque libellé à l'ordre de la CSPHF d'un montant de €
(joint au bulletin d'adhésion 2026)

Versement de la cotisation par virement bancaire de €
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0232 9103 978 (Merci de préciser l'année et l'objet du virement)

Donation (veuillez cocher la case correspondante)

Je souhaite faire un don à la CSPHF à hauteur de €
(toute donation d'une personne physique donne droit à un abattement fiscal)

Je ne souhaite pas faire de don à la CSPHF.

Autorisation (veuillez cocher la case correspondante)

J'autorise la CSPHF à m'envoyer par mail toutes les communications nécessaires à la vie de l'association (newsletter, revue de presse, invitation à des événements, assemblée générale etc.).

Je n'autorise pas la CSPHF

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte et des statuts de la Coordination de Soins Palliatifs des Hauts-de-France et souhaite y adhérer.

Fait à :

Date :

Signature et/ou cachet :



www.cspf.fr



contact@cspf.fr



Coordination Régionale des
Soins Palliatifs Hauts-de-France